

Indicateurs de performance et objectifs corporatifs

Table des matières

1	Indicateurs de performance	5
1.1	Satisfaction de la clientèle	5
1.1.1	Partenariat qualité avec le Distributeur.....	5
1.1.2	Partenariat qualité avec les clients point à point.....	6
1.2	Fiabilité du service	7
1.2.1	Nombre de pannes et interruptions planifiées	7
1.2.2	Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées.....	7
1.2.3	Indice de continuité – Transport	7
1.2.4	Indice de continuité – Opérationnel	8
1.2.5	Indice de continuité – Autres	8
1.3	Évolution des coûts	9
1.3.1	Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau en MW.....	9
1.3.2	Coût de service total, excluant les taxes, en fonction de la capacité du réseau en MW.....	11
1.3.3	Coût des immobilisations nettes en fonction de la capacité du réseau de transport en MW	12
1.3.4	Coût total en fonction de la valeur totale de l'actif	12
1.4	Indicateurs environnementaux	13
1.4.1	Maîtrise intégrée de la végétation dans les emprises de lignes de transport	13
1.4.2	Gestion des matières résiduelles et des huiles isolantes minérales.....	15
1.4.3	Gestion des déversements accidentels dans l'environnement	18
2	Objectifs corporatifs	19
2.1	Indice de continuité – Transport	23
2.2	Conformité aux normes de fiabilité de la NERC et aux critères du NPCC	23
2.3	Demandes d'investissement déposées à la Régie	24
2.4	Taux de fréquence des accidents avec perte de temps et assistance médicale (par 200 000 heures travaillées)	24
2.5	Bénéfice net réglementaire	24
2.6	Réalisation des mises en service de projets	24
Annexe 1	Indicateurs généraux et données de base pour les ratios de coûts	25

Liste des tableaux

Tableau 1	Partenariat qualité avec le Distributeur	5
Tableau 2	Partenariat qualité avec les clients de point à point	6
Tableau 3	Nombre de pannes et interruptions planifiées.....	7
Tableau 4	Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées	7
Tableau 5	Indice de continuité – Transport.....	8
Tableau 6	Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau en MW	10
Tableau 7	Coût de service total excluant les taxes en fonction de la capacité du réseau en MW	12
Tableau 8	Coût des immobilisations nettes en fonction de la capacité du réseau de transport en MW.....	12
Tableau 9	Coût total par rapport à la valeur totale de l'actif.....	13
Tableau 10	Superficie totale des emprises à entretenir (ha).....	13
Tableau 11	Superficie traitée mécaniquement et sélectivement (ha)	14
Tableau 12	Gestion des matières résiduelles.....	15
Tableau 13	Gestion des huiles isolantes minérales.....	16
Tableau 14	Déversements accidentels dans l'environnement.....	18
Tableau 15	Objectifs corporatifs et résultats 2014.....	20
Tableau 16	Objectifs corporatifs 2015	22

Liste des figures

Figure 1	Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau en MW	9
Figure 2	Coût de service total, excluant les taxes, en fonction de la capacité du réseau en MW	11
Figure 3	Maîtrise de la végétation le long des lignes de transport (ha) 2011-2014.....	14
Figure 4	Gestion des huiles isolantes 2011-2014	17

1 Indicateurs de performance

- 1 Dans la décision D-2015-017¹, la Régie demande au Transporteur :
- 2 • de mettre à jour, lors de son prochain dossier tarifaire, l'analyse des indicateurs de
3 performance. La présente pièce vise à répondre à cette demande en présentant les
4 résultats de 2010 à 2014 et l'analyse des indicateurs de performance retenus par la
5 Régie conformément aux exigences exprimées par celle-ci dans les décisions
6 D-2011-039, D-2012-059 et D-2014-035 relatives aux demandes tarifaires du
7 Transporteur pour les années 2011, 2012 ainsi que 2013 et 2014 respectivement ;
- 8 • de mettre à jour les tableaux récapitulatifs de l'évolution des indicateurs de
9 performance et des données de base pour les ratios de coûts. Ces tableaux se
10 trouvent à l'annexe 1 et couvrent les années 2005 à 2014 ;
- 11 • d'intégrer l'indice de continuité opérationnel (« IC – Opérationnel ») à ceux
12 présentés à l'annexe 1 et d'accompagner sa preuve d'une définition de cet
13 indicateur et d'une analyse des résultats sur la période d'examen.

1.1 Satisfaction de la clientèle

1.1.1 Partenariat qualité avec le Distributeur

Tableau 1
Partenariat qualité avec le Distributeur

Indicateur		Années historiques				
		Exercices terminés le 31 décembre				
		2010	2011	2012	2013	2014
Satisfaction de la clientèle	Unité de mesure					
• Partenariat qualité avec le Distributeur	Indice 1 à 10	8,8	9,0	8,7	8,1	8,4

14 L'appréciation des relations d'affaires entre Hydro-Québec TransÉnergie et son client
15 Hydro-Québec Distribution a été réalisée à partir d'une grille d'évaluation complétée lors des
16 rencontres entre les représentants du Distributeur et du Transporteur, responsables de
17 chacune des ententes sectorielles.

18 Pour l'année 2014, la note globale est de 8,4, résultant de l'évaluation de quatre ententes
19 sectorielles. Cette note représente une hausse par rapport à la note de 2013, tout en
20 demeurant légèrement en-deçà de la performance moyenne enregistrée pour les années
21 2010 à 2014. La note obtenue pour 2014 témoigne d'un niveau de satisfaction
22 généralement élevé dans la communication et le partage d'informations entre les divisions.

¹ Dossier R-3903-2014 (Demande tarifaire 2015 du Transporteur), paragraphes 106, 107 et 108.

1 L'exercice d'évaluation annuelle a tout de même permis d'identifier, comme point
 2 d'amélioration, le besoin d'échanges plus soutenus entre les deux divisions dans le cadre
 3 des projets d'investissement conjoints.

1.1.2 Partenariat qualité avec les clients point à point

4 Cet indicateur mesure la satisfaction de la clientèle qui utilise les services de transport de
 5 point à point du Transporteur. À cette fin, le Transporteur fait parvenir un formulaire
 6 d'évaluation à ses clients les plus actifs pour une année donnée. Pour l'année 2014,
 7 quatorze clients ont été sollicités et dix d'entre eux ont fourni leur évaluation.

**Tableau 2
 Partenariat qualité avec les clients de point à point**

Indicateur	Années historiques					
	Exercices terminés le 31 décembre					
	2010	2011	2012	2013	2014	
Satisfaction de la clientèle	Unité de mesure					
• Partenariat qualité avec les clients point à point	Indice 1 à 10	8,5	8,7	8,8	8,8	9,0

8 Le Transporteur a atteint et maintient, depuis 2012, le plus haut taux de satisfaction depuis
 9 2004, ce qui traduit bien les efforts soutenus poursuivis au niveau des activités de
 10 communication avec les clients, de la coordination et du suivi des problématiques. Ces
 11 évaluations permettent d'identifier des pistes d'amélioration, notamment à l'égard des
 12 moyens utilisés pour la communication de certaines informations.

1.2 Fiabilité du service

1.2.1 Nombre de pannes et interruptions planifiées

Tableau 3
Nombre de pannes et interruptions planifiées

Indicateur	Années historiques					
	Exercices terminés le 31 décembre					
	2010	2011	2012	2013	2014	
Fiabilité du service	Unité de mesure					
• Nombre de pannes et interruptions planifiées	Nombre	882	943	890	1 148	899

1 Le nombre de pannes et d'interruptions planifiées en 2014 (899) est inférieur à la moyenne
 2 de 952 des cinq dernières années. Les variations annuelles de cet indicateur sont
 3 principalement liées aux facteurs climatiques, aux travaux planifiés et à des bris
 4 d'équipement.

1.2.2 Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées

Tableau 4
Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées

Indicateur	Années historiques					
	Exercices terminés le 31 décembre					
	2010	2011	2012	2013	2014	
Fiabilité du service	Unité de mesure					
• Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées	Minutes	70	109	55	126	71

5 La durée moyenne des pannes est largement tributaire d'événements majeurs. Le résultat
 6 obtenu en 2014 est en baisse par rapport à la valeur moyenne des cinq dernières années
 7 qui se situe à 86 minutes. La tempête Arthur du 5 juillet 2014, ayant touché la Gaspésie, est
 8 responsable à elle seule de 22 % du résultat de 2014.

1.2.3 Indice de continuité – Transport

9 L'indice de continuité Transport (« IC – Transport ») mesure la durée moyenne, en heures,
 10 d'interruption de service par client compte tenu des pannes et des interruptions
 11 programmées sur le réseau de transport. Les résultats obtenus depuis 2010 sont présentés
 12 au tableau 5 ventilés selon les principales causes d'interruption.

**Tableau 5
Indice de continuité – Transport**

Indicateur	Années historiques					
	Exercices terminés le 31 décembre					
	2010	2011	2012	2013	2014	
Fiabilité du service	Unité de mesure					
• IC-Transport	Heure/client	0,32	0,47	0,39	0,70	0,38
o IC-Opérationnel		0,14	0,29	0,22	0,28	0,13
o Défaillances d'équipement		0,09	0,18	0,10	0,15	0,10
o Incidents		0,02	0,01	0,02	0,06	0,01
o Travaux programmés		0,03	0,10	0,09	0,07	0,02
o IC-Autres		0,18	0,18	0,18	0,42	0,25
o Facteurs climatiques		0,04	0,05	0,03	0,14*	0,10
o Faune, environnement, méfaits		0,10	0,06	0,08	0,23	0,10
o Autres		0,04	0,07	0,06	0,05	0,05

Les totaux sont effectués à partir de données non arrondies.

* En 2013, les résultats des indices des catégories facteurs climatiques et autres ont été ajustés suite à l'analyse des causes premières des pannes.

- 1 Le résultat global de 2014 (0,38 heure/client) est inférieur à la valeur moyenne des cinq
- 2 dernières années qui se situe à 0,45 heure/client. Ce résultat est en partie attribuable à une
- 3 diminution des défaillances d'équipement et à une optimisation des travaux programmés.

1.2.4 Indice de continuité – Opérationnel

- 4 L'indice de continuité opérationnel (« IC – Opérationnel ») mesure la durée moyenne, en
- 5 heures, d'interruption de service par client pour l'ensemble de la clientèle desservie causée
- 6 par un facteur directement en lien avec les opérations courantes. Ceci regroupe les
- 7 défaillances d'équipement, les incidents d'exploitation et les travaux programmés.

- 8 Le résultat de l'IC - Opérationnel de 2014 (0,13) est inférieur de plus de la moitié de celui de
- 9 2013 (0,28) et est aussi inférieur à la moyenne des cinq dernières années qui se situe à
- 10 0,21. Ce résultat est, entre autres, attribuable aux stratégies de maintenance et
- 11 d'exploitation du réseau ainsi qu'à la sensibilisation accrue du personnel aux incidents
- 12 d'exploitation.

1.2.5 Indice de continuité – Autres

- 13 Le résultat de l'indice de continuité – Autres (« IC – Autres ») de 2014 (0,25) est inférieur au
- 14 résultat de 2013 (0,42) mais comparable à la moyenne des cinq dernières années qui se
- 15 situe à 0,24. Ceci est attribuable aux événements suivants :

- 16 • Bris d'une cinquantaine de structures des lignes L717 et L719 causés par la
- 17 tempête Arthur affectant la région de la Gaspésie à l'été 2014.
- 18 • Déclenchement de plusieurs lignes à 735 kV dû à un méfait sur les lignes du
- 19 corridor de la Baie James.

1.3 Évolution des coûts

1 Les résultats des indicateurs portant sur les coûts sont établis selon les référentiels
2 comptables suivants :

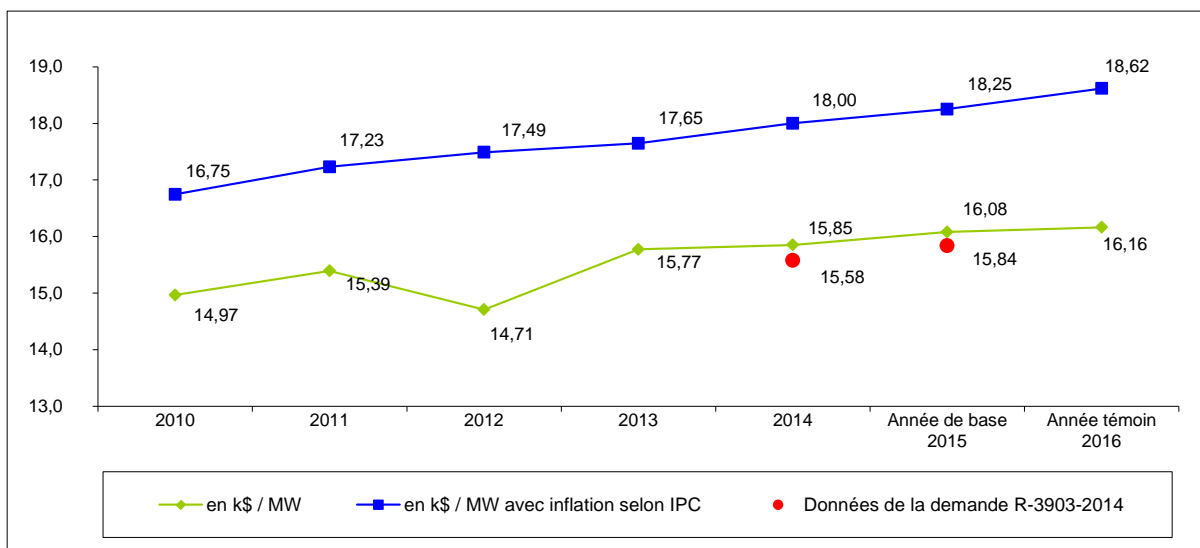
- 3 • Principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR »), pour les
4 années historiques 2011 et précédentes ;
- 5 • Normes internationales d'information financière (« IFRS »), pour les années
6 historiques 2012 à 2014 ;
- 7 • Principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« PCGR des
8 États-Unis »), pour les années de base 2015 et témoin 2016.

1.3.1 Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau en MW

9 Afin d'évaluer l'efficacité d'une activité, il est davantage pertinent d'analyser l'évolution des
10 coûts unitaires plutôt que le total des coûts engagés pour réaliser cette activité. Le
11 Transporteur indique que sa charge de travail et, par conséquent, ses charges nettes
12 d'exploitation (« CNE ») sont grandement influencées par l'évolution de la capacité de son
13 réseau et par le vieillissement de son parc d'actifs.

14 La figure 1 présente l'évolution de ce ratio depuis 2010 jusqu'à sa projection pour 2016.

Figure 1
Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau en MW



Note : Le point de départ pour le calcul des valeurs ajustées selon l'inflation est l'année 2001.

15 Malgré les besoins associés à la croissance du réseau, au vieillissement du parc d'actifs et
16 à la progression annuelle des charges associées à la masse salariale et aux services
17 partagés, l'évolution des CNE en fonction de la capacité du réseau est maintenue en deçà

1 de la croissance de l'indice des prix à la consommation (« IPC ») et ce, pour l'ensemble de
 2 la période de 2010 à 2016.

3 **Constats concernant l'année 2014**

4 Dans la demande tarifaire 2015 du Transporteur (dossier R-3903-2014), l'écart entre le ratio
 5 de l'année de base 2014 et ce même ratio, auquel est ajoutée une valeur d'inflation égale à
 6 celle de l'IPC, était évalué à 2,44 k\$/MW.

7 En fonction des données réelles présentées à la figure 1, l'écart entre les deux ratios est de
 8 2,15 k\$/MW (voir la pièce HQT-6, Document 2 pour plus d'informations relatives aux CNE).

9 **Prévisions concernant l'année 2015**

10 Dans la demande tarifaire 2015 du Transporteur (dossier R-3903-2014), l'écart entre le ratio
 11 de l'année témoin 2015 et ce même ratio, auquel est ajoutée une valeur d'inflation égale à
 12 celle de l'IPC, était évalué à 2,54 k\$/MW.

13 Comme présenté à la figure 1, le ratio des CNE en fonction de la capacité du réseau en MW
 14 est estimé à 16,08 k\$/MW pour l'année de base 2015. Un écart de 2,17 k\$/MW (11,9 %) est
 15 évalué entre ce ratio et celui auquel est ajoutée une valeur d'inflation égale à celle de l'IPC.

16 **Prévisions concernant l'année 2016**

17 Comme présenté à la figure 1, le ratio des CNE en fonction de la capacité du réseau en MW
 18 est estimé à 16,16 k\$/MW pour l'année témoin 2016. Un écart de 2,46 k\$/MW (13,2 %) est
 19 évalué entre le ratio et celui auquel est ajoutée une valeur d'inflation égale à celle de l'IPC.

20 Les données utilisées pour calculer les ratios de la figure 1 sont présentées au tableau 6.

Tableau 6
Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau en MW

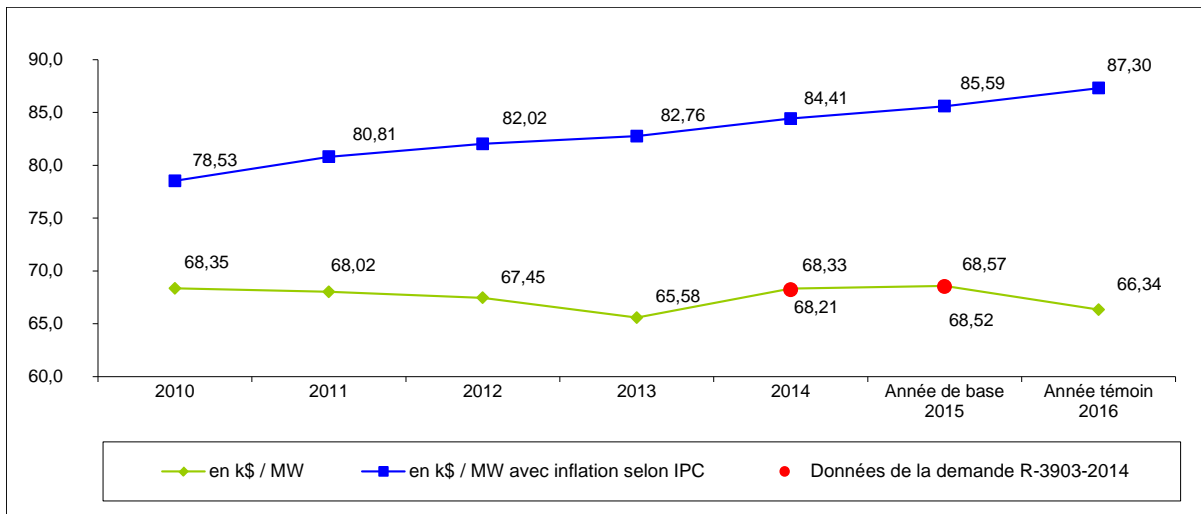
	Charges nettes d'exploitation	Capacité du réseau de transport	en k\$ / MW	en k\$ / MW avec inflation selon IPC	% IPC
2010	634,4	42 391	14,97	16,75	1,8%
2011	661,5	42 970	15,39	17,23	2,9%
2012	633,2	43 048	14,71	17,49	1,5%
2013	683,6	43 339	15,77	17,65	0,9%
2014	707,5	44 636	15,85	18,00	2,0%
Année de base 2015	728,5	45 311	16,08	18,25	1,4%
Année témoin 2016	742,9	45 967	16,16	18,62	2,0%

Note: Le point de départ pour le calcul des valeurs ajustées selon l'inflation est l'année 2001.

1.3.2 Coût de service total, excluant les taxes, en fonction de la capacité du réseau en MW

- 1 Le ratio du coût de service total excluant les taxes, en fonction de la capacité du réseau de
- 2 transport, permet d'obtenir un indicateur complémentaire à celui des CNE en fonction de
- 3 cette même capacité.
- 4 La figure 2 présente l'évolution de ce ratio depuis 2010 jusqu'à sa projection pour 2016.

Figure 2
Coût de service total, excluant les taxes,
en fonction de la capacité du réseau en MW



Note : Le point de départ pour le calcul des valeurs ajustées selon l'inflation est l'année 2001.

- 5 La figure 2 démontre l'efficacité du Transporteur à maintenir l'évolution de son coût de
- 6 service total en fonction de la capacité du réseau en deçà de la croissance de l'IPC et ce,
- 7 pour l'ensemble de la période de 2010 à 2016. En effet, pour l'année témoin 2016, on
- 8 constate un écart de 20,96 k\$/MW (24,0 %) entre ce ratio et celui auquel est ajoutée une
- 9 valeur d'inflation égale à celle de l'IPC.
- 10 Les données utilisées pour calculer les ratios de la figure 2 sont présentées au tableau 7.

Tableau 7
Coût de service total excluant les taxes
en fonction de la capacité du réseau en MW

	Coût du service total excluant les taxes	Capacité du réseau de transport	en k\$ / MW	en k\$ / MW avec inflation selon IPC	% IPC
2010	2 897,6	42 391	68,35	78,53	1,8%
2011	2 922,7	42 970	68,02	80,81	2,9%
2012	2 903,6	43 048	67,45	82,02	1,5%
2013	2 842,0	43 339	65,58	82,76	0,9%
2014	3 049,8	44 636	68,33	84,41	2,0%
Année de base 2015	3 107,0	45 311	68,57	85,59	1,4%
Année témoin 2016	3 049,3	45 967	66,34	87,30	2,0%

Note: Le point de départ pour le calcul des valeurs ajustées selon l'inflation est l'année 2001.

1.3.3 Coût des immobilisations nettes en fonction de la capacité du réseau de transport en MW

- 1 L'évolution du ratio correspondant au coût des immobilisations nettes en fonction de la
- 2 capacité du réseau de transport est présentée au tableau 8.

Tableau 8
Coût des immobilisations nettes en fonction
de la capacité du réseau de transport en MW

Indicateur	Années historiques					
	Exercices terminés le 31 décembre					
	2010	2011	2012	2013	2014	
Évolution du coût des immobilisations	Unité de mesure					
• Coût des immobilisations nettes sur la capacité du réseau de transport	k\$/MW	394,56	396,70	398,82	408,95	415,06

- 3 Le résultat obtenu en 2014 permet d'observer une légère hausse du ratio par rapport à celui
- 4 de 2013, due aux nouvelles mises en service d'équipements et MW installés associés à
- 5 celles-ci.

1.3.4 Coût total en fonction de la valeur totale de l'actif

- 6 Le Transporteur présente au tableau 9 les résultats de l'indicateur du coût total par la valeur
- 7 totale de l'actif, tel que retenu par la Régie dans la décision D-2011-039², respectivement
- 8 pour les lignes et pour les postes, pour les années 2010 à 2014. Outre l'analyse des
- 9 résultats du Transporteur présentée ci-dessous, la Régie peut comparer les résultats du

² Dossier R-3738-2010 (Demande tarifaire 2011 du Transporteur).

- 1 Transporteur à la moyenne des résultats des entreprises participant au balisage (voir la
2 pièce HQT-3, Document 3, sections 2.1 et 2.2).

Tableau 9
Coût total par rapport à la valeur totale de l'actif

Indicateur	Années historiques					
	Exercices terminés le 31 décembre					
	2010	2011	2012	2013	2014*	
Évolution du coût total par rapport à la valeur totale de l'actif	Unité de mesure					
• Lignes Coût total / valeur totale des actifs	%	4,06	3,93	3,39	3,52	7,81
• Postes Coût total / valeur totale des actifs	%	7,81	8,40	6,73	8,36	7,94

* Données préliminaires, le rapport officiel de PA Consulting sera disponible en novembre 2015.

- 3 L'indicateur lié aux lignes a connu une forte hausse en 2014, celle-ci s'explique par la mise
4 en service de la Ligne Romaine 2. Sans cette mise en service, le résultat aurait été de
5 3,02 % soit en baisse de 14 % par rapport au résultat de 2013.

- 6 Le résultat de 2014 de l'indicateur lié aux postes se situe à 7,94 %, soit légèrement
7 au-dessus de la moyenne des cinq dernières années qui est de 7,85 %.

1.4 Indicateurs environnementaux

- 8 Le Transporteur présente, dans les sections suivantes, les résultats et une analyse des
9 indicateurs de la performance environnementale (« IPE ») retenus par la Régie dans la
10 décision D-2012-059³.

1.4.1 Maîtrise intégrée de la végétation dans les emprises de lignes de transport

11 Superficie totale des emprises à entretenir

- 12 Les tableaux suivants présentent les résultats de cet IPE pour les années 2010 à 2014. La
13 superficie totale des emprises de lignes de transport à entretenir était de 170 237 hectares
14 en 2014, une valeur comparable à celle de 2013.

Tableau 10
Superficie totale des emprises à entretenir (ha)

2010	2011	2012	2013	2014
167 427	174 187	169 996	170 246	170 237

³ Dossier R-3777-2011 (Demande tarifaire 2012 du Transporteur), paragraphes 51 à 58 inclusivement.

1 **Superficie traitée mécaniquement et sélectivement à l'aide de phytocides**

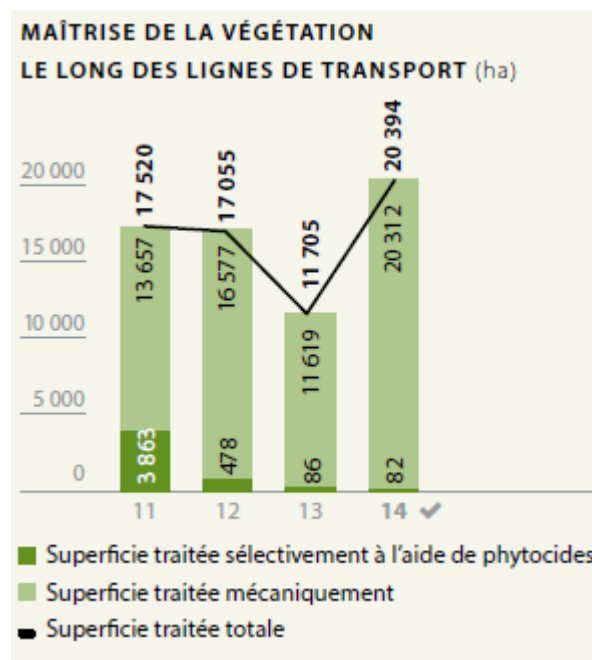
2 En 2014, 20 394 hectares ont été traités, en priorisant les superficies en fonction des
3 critères de dégagement de la norme de fiabilité. Moins de 1 % des superficies traitées l'ont
4 été à l'aide de phytocides. Le Transporteur continue d'appliquer les principes de la maîtrise
5 intégrée de la végétation dans un horizon à plus long terme incluant l'utilisation de
6 phytocides. Rappelons que Hydro-Québec utilise moins de 0,2 % des pesticides vendus
7 annuellement au Québec.

Tableau 11
Superficie traitée mécaniquement et sélectivement (ha)

	2010	2011	2012	2013	2014
Superficie traitée mécaniquement	12 023	13 657	16 577	11 619	20 312
Superficie traitée sélectivement à l'aide de phytocides	4 998	3 863	478	86	82
Superficie traitée totale	17 021	17 520	17 055	11 705	20 394
% Traité mécaniquement / Total traité	71	78	97	99	99

8 La figure 3 illustre les données du tableau précédent pour l'horizon 2011 à 2014. Cette
9 figure est présentée dans le *Rapport sur le développement durable 2014* d'Hydro-Québec
10 (page 53).

Figure 3
Maîtrise de la végétation le long des lignes de transport (ha) 2011-2014



1.4.2 Gestion des matières résiduelles et des huiles isolantes minérales
1 Matières résiduelles (MR)

- 2 Le tableau 12 présente les résultats de l'IPE sur la gestion des matières résiduelles. La
- 3 dernière colonne du tableau fournit les explications sur les données.

**Tableau 12
Gestion des matières résiduelles**

Produit		2010	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Cartouches et accessoires d'imprimantes (nombre)	Achat	3 138	3 215	2 618	2 470	2 299	Les achats de cartouches recyclées représentent 50 % du total des cartouches achetées (30 % en 2013).
	Récupération	4 040	4 336	3 272	3 457	2 796	
Matériel informatique (nombre)	Achat	1 378	942	1 200	1 095	1 894	Le matériel informatique et électronique est récupéré par une entreprise qui emploie des personnes ayant des difficultés fonctionnelles. Après l'effacement des données, le matériel ayant encore une valeur est revendu ou donné à des organismes de charité. Les équipements désuets ou endommagés sont démontés et recyclés.
	Récupération	1 055	998	687	545	821	
Métal (tonnes)	Achat	so	so	so	so	so	Comprend les métaux ferreux et non ferreux. Les métaux sont vendus pour recyclage.
	Récupération	2 536	4 068	2 665	2 290	1 327	
Papier et carton (tonnes)	Achat	62	58	53	43	39	Les achats de papier et carton ont diminué de 9 % par rapport à 2013.
	Récupération	204	179	168	194	186	
Porcelaine (tonnes)	Achat	nd	nd	nd	nd	nd	Tous les isolateurs sont concassés. Le métal est retiré puis recyclé. La porcelaine est utilisée principalement comme matériel de recouvrement dans les sites d'enfouissement.
	Récupération	179	177	125	71	78	
Vêtements (tonnes)	Achat	nd	nd	nd	nd	nd	La récupération est effectuée par les centres de formation en entreprise et récupération (CFER) d'Alma et de Boucherville. Les vêtements encore utilisables sont reconditionnés et vendus. Les vêtements défraîchis sont recyclés lorsque possible.
	Récupération	0	486	1 225	1 339	1 163	

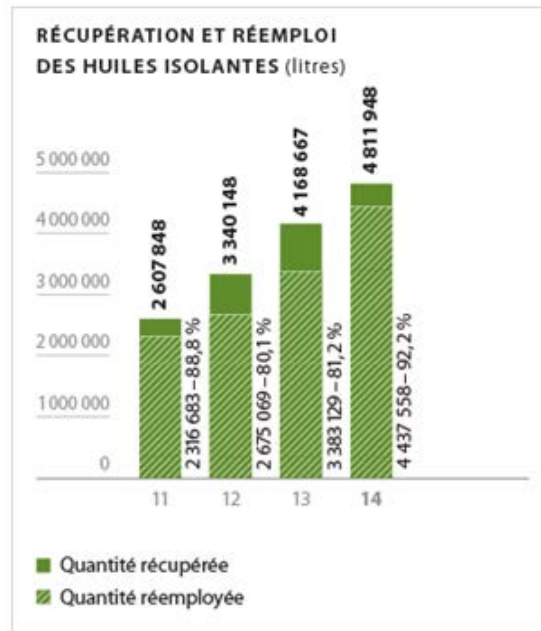
- 1 **Huile isolante minérale (HIM)**
- 2 Le tableau 13 présente les résultats de l'IPE sur la gestion des huiles isolantes minérales.
- 3 Le pourcentage des HIM réemployées est supérieur à celui de l'année 2013 en raison de
- 4 l'augmentation de la consommation d'huile par le Transporteur.

**Tableau 13
Gestion des huiles isolantes minérales**

Traitement appliqué aux huiles isolantes (litre)	2010	2011	2012	2013	2014
Volume d'huile isolante régénérée dans l'un des centres de régénération d'Hydro-Québec et éventuellement réemployée dans les équipements électriques.	693 339	464 113	487 557	588 114	106 818
Volume d'huile isolante régénérée directement sur le site de l'équipement (par exemple dans les postes de transport) et éventuellement réemployée.	661 546	370 131	589 783	892 232	2 172 047
Volume d'huile isolante régénérée par un fournisseur externe et éventuellement réemployée dans les équipements électriques.	2 019 956	1 482 439	1 597 729	1 902 783	2 158 693
Volume total d'huile isolante RÉEMPLOYÉE (litre) (A)	3 374 841	2 316 683	2 675 069	3 383 129	4 437 558
Volume d'huile isolante RECYCLÉE (par exemple utilisée par des recycleurs à d'autres fins comme ajout pour l'asphalte ou pour en faire des huiles lubrifiantes)	0	0	0	0	0
Volume d'huile isolante VALORISÉE (par exemple utilisation de la valeur calorifique à des fins de chauffage ou de production d'énergie)	334 904	291 165	665 079	785 538	374 390
Volume d'huile isolante ÉLIMINÉE (par exemple incinérée comme déchet sans en recouvrer l'énergie calorifique)	0	0	0	0	0
Volume d'huile isolante RECYCLÉE, VALORISÉE ET ÉLIMINÉE (litre) (B)	334 904	291 165	665 079	785 538	374 390
Volume d'huile isolante RÉCUPÉRÉE (C) = A+B	3 709 745	2 607 848	3 340 148	4 168 667	4 811 948
Volume d'huile neuve achetée (litre)	0	0	0	0	0
Proportion d'huile RÉEMPLOYÉE (A)/(C)	91,0%	88,8%	80,1%	81,2%	92,2%

La figure 4 illustre les données du tableau précédent pour l’horizon 2011 à 2014, telle que présentée sur le site spécialisé Développement durable d’Hydro-Québec (onglet Écoresponsabilité).

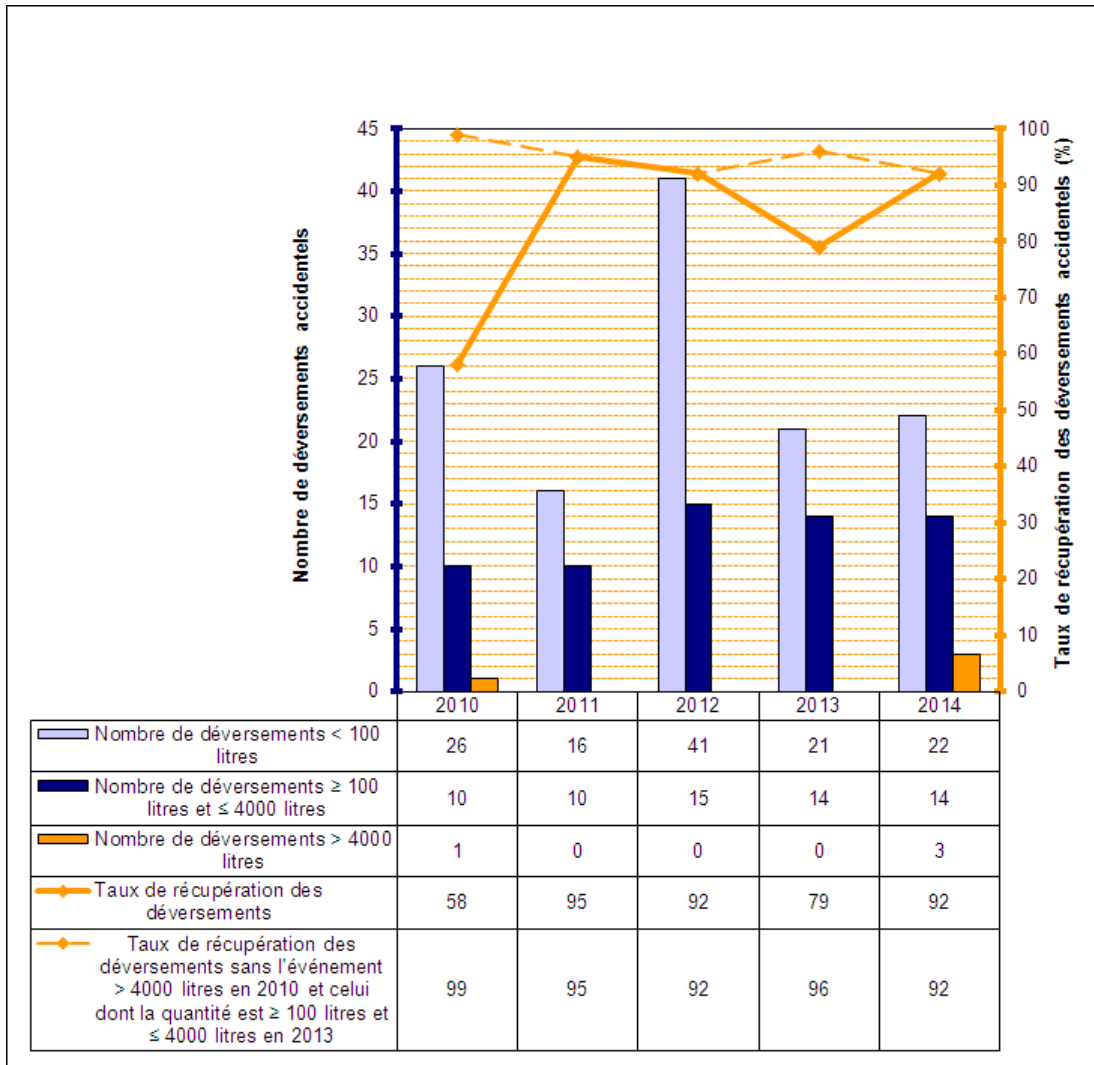
Figure 4
Gestion des huiles isolantes 2011-2014



1.4.3 Gestion des déversements accidentels dans l'environnement

1 Le tableau 14 présente les résultats de cet indicateur.

Tableau 14
Déversements accidentels dans l'environnement



2 Le nombre de déversements total pour l'année 2014 a légèrement augmenté par rapport à
3 2013, mais est comparable à la moyenne des cinq dernières années.

4 En 2014, trois déversements dont la quantité d'huile déversée est > à 4000 litres sont
5 survenus : un au poste de Joly, un au poste La Vérendrye et un au poste des Laurentides.

1 Enfin, la récupération du déversement de plus de 4 000 litres survenu en 2010 se poursuit,
2 ce qui explique la progression du taux de récupération de 2010 de 24 %⁴ à 58 % à ce jour.
3 Toutefois, le taux de récupération ne pourra être supérieur à 82 % compte tenu de la
4 quantité d'huile consommée lors de l'incendie.


2 Objectifs corporatifs

5 Le Transporteur présente dans cette section des informations sur les objectifs corporatifs
6 qui sont établis aux fins des régimes d'intéressement et de rémunération variable dans le
7 cadre du processus de planification annuelle du plan d'affaires.

8 Les objectifs corporatifs et les résultats atteints de l'année 2014 sont reproduits au
9 tableau 15, alors que le tableau 16 illustre les objectifs corporatifs pour l'année 2015. Les
10 sections 2.1 et suivantes présentent l'analyse des résultats de 2014 par catégorie d'objectifs
11 ainsi que quelques précisions sur les objectifs de 2015.


⁴ Dossier R-3823-2012 (Demande tarifaire du Transporteur pour les années 2013 et 2014), pièce HQT-3, Document 2, page 19.

Tableau 15
Objectifs corporatifs et résultats 2014

 OBJECTIFS CORPORATIFS 2014 Pour fins de rémunération incitative					Évaluation des résultats 2014		
Division Hydro-Québec - TransÉnergie							
DÉCLENCHEUR	Le résultat provenant des activités poursuivies d'Hydro-Québec devra au moins être égal au résultat net prévu au Plan d'affaires et aligné sur les attentes de l'actionnaire (Budget du gouvernement du Québec du 4 juin 2014). Ce déclencheur financier s'applique à l'ensemble des objectifs corporatifs à l'exception de ceux de Vérification interne. Note : Le Conseil d'administration peut réviser le déclencheur financier en fonction d'une faible hydraulicité ou d'événements exceptionnels ou hors du contrôle de la direction survenus en cours d'année et qui ont eu un ou des impacts majeurs sur le résultat net.				Résultat net d'HQ basé sur l'année financière du gouvernement du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 > 3 050 M\$		
	Pondération maximale	Seuil * (Pondération maximale X 0%)	Cible * (Pondération maximale X 66,6%)	Idéal * (Pondération maximale X 100%)	Résultat réel	Pondération accordée	Résultat de la division (%)
CATÉGORIE A : CLIENTS	30%						
Indice de continuité - Transport (excluant les événements exceptionnels selon la norme 1366-2012 de l'Institute of Electrical and Electronics Engineers)	3,0	0,80	0,60	0,45	0,38	3,00	
Conformité aux normes de fiabilité NERC/NPCC (excluant les non-conformités déclarées)	3,0	4	2	0	0	3,00	
Autorisation des projets d'investissement de la demande d'investissement 2014 pour les projets de moins de 25 M\$ Demandes d'investissement supérieures à 25 M\$ déposées à la Régie de l'énergie en 2014	3,0	Autorisation substantielle par la Régie de l'énergie de la demande d'investissement 2014 pour les projets de moins de 25 M\$	Demandes d'investissement supérieures à 25 M\$ déposées à la Régie de l'énergie 8 dossiers déposés en 2014	Demandes d'investissement supérieures à 25 M\$ déposées à la Régie de l'énergie 9 dossiers déposés en 2014	Autorisation substantielle par la Régie de l'énergie de la demande d'investissement 2014 pour les projets de moins de 25 M\$ et 13 dossiers de plus de 25 M\$ déposés en 2014	3,00	
Total de la catégorie A	9,0					9,00	
CATÉGORIE B : EMPLOYÉS	20%						
Taux de fréquence des accidents avec perte de temps et assistance médicale (par 200 000 heures travaillées)	6,0	4,20	3,60	3,30	2,43	6,00	
Total de la catégorie B	6,0					6,00	
CATÉGORIE C : ACTIONNAIRE	50%						
Bénéfice net réglementaire ⁽¹⁾	10,0	s/o	Bénéfice net réglementaire : 437 M\$	Cible + niveau des charges d'exploitation HQ égal au PA 2014 (incluant une réserve négative de 15 M\$)	Bénéfice net réglementaire > 437 M\$ + niveau des charges HQ < PA	10,00	
Réalisation des mises en service de projets (voir annexe)	5,0	6	7	8	8	5,00	
Total de la catégorie C	15,0					15,00	
PONDÉRATION TOTALE	30,0					30,00	100%


(1) Bénéfice net réglementaire non consolidé excluant la variation des :
 > Normes comptables (APRA, charge de désactualisation)
 > Taxes
 > Frais financiers
 > Frais corporatifs

* Résultat intermédiaire entre le seuil et la cible : Pondération maximale X ((Résultat - Seuil) / (Cible - Seuil)) X 66,6)%
 Résultat intermédiaire entre la cible et l'idéal : Pondération maximale X (66,6 + ((Résultat - Cible) / (Idéal - Cible)) X 33,4)%

ANNEXE						
 OBJECTIFS CORPORATIFS 2014 Pour fins de rémunération incitative				Évaluation des résultats au 31 décembre 2014		
Division Hydro-Québec - TransÉnergie						
	Pondération maximale	Seuil * <small>(Pondération maximale X 0%)</small>	Cible * <small>(Pondération maximale X 66,6%)</small>	Idéal * <small>(Pondération maximale X 100%)</small>	Résultat réel	Pondération accordée
CATÉGORIE C : ACTIONNAIRE						
Réalisation des mises en service des projets. Résultats atteints sur la liste ci-après.	5,0	6	7	8	8	5,00
1. Raccordement de la centrale Romaine 2 au réseau de transport					1	
2. Poste Bout-de-l'Île section 735-315 kV					0	
3. Nouveau poste Henri-Bourassa 315-25 kV					0	
4. Nouveau poste Pierre-Le-Gardeur 315-120-kV					1	
5. Poste Cadillac 3 compensateurs synchrones (partielle)					1	
6. Poste Némiscau remplacement compensateurs statiques					1	
7. Poste Bout-de-l'Île ajout compensateur statique					1	
8. Nouveau poste Lefrançois 315-25 kV					1	
9. Renforcement du réseau 120 kV Palmarolle-Rouyn					1	
10. Poste Chomedey ajout 4 ^e transformateur 315-120 kV et projets connexes					0	
11. Sécurisation transit interconnexions NY/NE 2400 MW (partielle)					1	


* Résultat intermédiaire entre le seuil et la cible : Pondération maximale X ((Résultat - Seuil) / (Cible - Seuil)) X 66,6)%
 Résultat intermédiaire entre la cible et l'idéal : Pondération maximale X (66,6 + ((Résultat - Cible) / (Idéal - Cible)) X 33,4)%

Tableau 16
Objectifs corporatifs 2015

		OBJECTIFS CORPORATIFS 2015 Pour fins de rémunération incitative			
Division Hydro-Québec - TransÉnergie					
DÉCLENCHEUR	Le résultat provenant des activités poursuivies d'Hydro-Québec, établi selon les PCGR des États-Unis et basé sur l'année financière du gouvernement du Québec débutant le 1 ^{er} avril 2015 et se terminant le 31 mars 2016, devra être au moins égal à 2 750 M\$. Ce déclencheur financier sera ajusté pour tenir compte de tout nouveau contrat spécial accordé par le gouvernement du Québec.				
	Pondération maximale	Seuil * (Pondération maximale X 0%)	Cible * (Pondération maximale X 66,6%)	Idéal * (Pondération maximale X 100%)	
CATÉGORIE A : CLIENTS	30%				
Indice de continuité - Transport (excluant les événements exceptionnels selon la norme 1366-2012 de l'Institute of Electrical and Electronics Engineers)	3,0	0,80	0,60	0,45	
Conformité aux normes de fiabilité NERC/NPCC (excluant les non-conformités déclarées)	3,0	3	1	0	
- Autorisation des projets d'investissement de la demande d'investissement 2015 pour les projets de moins de 25 M\$ - Demandes d'investissement supérieures à 25 M\$ déposées à la Régie de l'énergie en 2015	3,0	Autorisation substantielle par la Régie de l'énergie de la demande d'investissement 2015 pour les projets de moins de 25 M\$	Demandes d'investissement supérieures à 25 M\$ déposées à la Régie de l'énergie 5 dossiers déposés en 2015	Demandes d'investissement supérieures à 25 M\$ déposées à la Régie de l'énergie 6 dossiers déposés en 2015	
Total de la catégorie A	9,0				
CATÉGORIE B : EMPLOYÉS	20%				
Taux de fréquence des accidents avec perte de temps et assistance médicale (par 200 000 heures travaillées)	6,0	4,20	3,60	3,25	
Total de la catégorie B	6,0				
CATÉGORIE C : ACTIONNAIRE	50%				
Bénéfice net réglementaire ⁽¹⁾	10,0	S/O	Bénéfice net réglementaire selon la décision de la Régie de l'énergie à 457 M\$ -14 M\$ 443 M\$	Bénéfice net réglementaire selon la décision de la Régie de l'énergie à 457 M\$ -9 M\$ 448 M\$	
Réalisation des mises en service de projets (voir annexe) (Sujet à ajustement si le conflit de travail avec les technologues s'étend au-delà du 1 ^{er} trimestre 2015)	5,0	5	6	7	
Total de la catégorie C	15,0				
PONDÉRATION TOTALE	30,0				

⁽¹⁾ Bénéfice net réglementaire excluant la variation des :
 > Normes comptables (dont : APRA et charge de désactualisation)
 > Taxes
 > Frais financiers
 > Frais corporatifs

* Résultat intermédiaire entre le seuil et la cible : Pondération maximale X ((Résultat - Seuil) / (Cible - Seuil)) X 66,6%
 * Résultat intermédiaire entre la cible et l'idéal : Pondération maximale X (66,6 + ((Résultat - Cible) / (Idéal - Cible)) X 33,4)%

ANNEXE			
 OBJECTIFS CORPORATIFS 2015 Pour fins de rémunération incitative			
Division Hydro-Québec - TransÉnergie			
Pondération maximale	Seuil * (Pondération maximale X 0%)	Cible * (Pondération maximale X 66,6%)	Idéal * (Pondération maximale X 100%)
CATÉGORIE C : ACTIONNAIRE			
Réalisation en 2015 des mises en service de projets. Résultats atteints selon la liste ci-après. (Sujet à ajustement si le conflit de travail avec les technologues s'étend au-delà du 1 ^{er} trimestre 2015)	5,0	5	6
1. Raccordement des centrales du complexe la Romaine - Poste Romaine 1 (partielle)			
2. Nouveau poste de Limoilou 230-25 kV			
3. Nouveau poste de Blainville 315-25 kV			
4. Nouveau poste Duchesnay 315-25 kV			
5. Nouveau poste Waswanipi 315-25 kV			
6. Poste Abitibi remplacement transformateurs 1650 MVA			
7. Poste Ste-Émélie ajout 3 ^e transformateur 120 kV (partielle)			
8. Poste Limoilou ajout 3 ^e transformateur 230-25 kV			
9. Déplacement ligne Hertel/Viger nouveau pont Champlain			
* Résultat intermédiaire entre le seuil et la cible : $Pondération\ maximale \times \frac{((Résultat - Seuil) / (Cible - Seuil)) \times 66,6}{100}$ Résultat intermédiaire entre la cible et l'idéal : $Pondération\ maximale \times (66,6 + \frac{(Résultat - Cible) / (Idéal - Cible)}{100} \times 33,4)$			

2.1 Indice de continuité – Transport

1 L'analyse de la performance du Transporteur pour cet indicateur est présentée à la
 2 section 1.2.3. En 2014, le Transporteur a atteint un résultat de 0,38, ce qui a situé sa
 3 performance à l'idéal.

2.2 Conformité aux normes de fiabilité de la NERC et aux critères du NPCC

4 La conformité aux normes de fiabilité de la North American Electric Reliability Corporation
 5 (« NERC ») et aux critères du Northeast Power Coordinating Council, Inc. (« NPCC ») est
 6 évaluée, sur une base annuelle, selon le nombre de non-conformités (selon quatre niveaux
 7 de gravité) à l'ensemble des exigences prévues à ces normes. Aucune non-conformité n'a
 8 été soulevée par la NERC ou le NPCC pour l'année 2014. Le Transporteur a atteint l'idéal.

1 Afin de promouvoir une culture de fiabilité, le Transporteur a ajusté cet objectif de conformité
2 depuis l'année 2011. Ainsi, les déclarations volontaires de non-conformité n'affectent plus
3 l'objectif, ce qui incite leur détection et leur déclaration. Ceci permet donc une connaissance
4 et une correction rapide des non-conformités avant qu'elles aient un impact sur la fiabilité du
5 réseau. Étant donné son importance, cet objectif est reconduit en 2015 en excluant les
6 non-conformités déclarées par le Transporteur.

2.3 Demandes d'investissement déposées à la Régie

7 En 2014, le Transporteur a atteint l'idéal en déposant à la Régie treize demandes visant des
8 projets d'investissement d'une valeur supérieure ou égale à 25 M\$ et en obtenant
9 l'autorisation de la demande relative au budget des investissements 2014 pour les projets
10 de moins de 25 M\$.

11 Afin d'atteindre l'idéal en 2015, le Transporteur devra déposer à la Régie six demandes
12 visant des projets d'investissement d'une valeur supérieure ou égale à 25 M\$, en plus
13 d'obtenir l'autorisation substantielle par la Régie de la demande relative au budget des
14 investissements 2015 pour les projets dont le coût individuel est inférieur à 25 M\$.

2.4 Taux de fréquence des accidents avec perte de temps et assistance médicale (par 200 000 heures travaillées)

15 Cet indicateur représente le nombre d'assistances médicales et de pertes de temps dues à
16 des accidents du travail par tranche de 200 000 heures travaillées.

17 En 2014, on note une baisse du taux de fréquence des accidents due à la diminution du
18 nombre d'assistances médicales et de pertes de temps. Ainsi, cet indicateur est passé de
19 2,83 en 2013 à 2,43 en 2014. L'idéal de 3,30 fixé pour le Transporteur en 2014 a donc été
20 atteint.

21 Pour l'année 2015, les valeurs suivantes ont été retenues : 4,20 pour le seuil, 3,60 pour la
22 cible et finalement, 3,25 pour l'idéal.

2.5 Bénéfice net réglementaire

23 Cet indicateur vise l'atteinte d'un bénéfice net réglementaire. En 2014, le Transporteur a
24 atteint l'idéal.

25 En 2015, cet indicateur est reconduit et la cible correspond à un bénéfice net réglementaire
26 (selon la décision de la Régie) de 457 M\$ moins 14 M\$, soit 443 M\$. L'idéal correspond à
27 un bénéfice net réglementaire de 448 M\$.

2.6 Réalisation des mises en service de projets

28 En 2014, le Transporteur a atteint l'idéal avec un résultat de huit mises en service de
29 projets. En 2015, l'objectif corporatif inclut une liste de neuf projets, dont sept devront avoir
30 été mis en service afin d'obtenir l'idéal.

Annexe 1 Indicateurs généraux et données de base pour les ratios de coûts

Tableau A1-1 Indicateurs généraux

	Unités de mesure	Résultats									
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Satisfaction de la clientèle											
• Partenariat qualité avec le Distributeur	Indice 1 à 10	7,8	8,6	8,1	8,5	8,5	8,8	9,0	8,7	8,1	8,4
• Partenariat qualité avec les clients point à point	Indice 1 à 10	7,9	7,9	7,5	8,3	7,3	8,5	8,7	8,8	8,8	9,0
Fiabilité du service											
• Nombre de pannes et interruptions planifiées	Nombre	1 086	1 015	1 108	988	1 111	882	943	890	1 148	899
• Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées	Minutes	48	58	58	59	168	70	109	55	126	71
• Indicateurs de gravités G1 et G2	Nombre	82	96	79	85	77	76	64	67	81	60
• IC-Transport	Heure/client	0,93	0,54	0,49	0,58	0,57	0,32	0,47	0,39	0,70	0,38
○ IC-Opérationnel	Heure/client	0,47	0,30	0,28	0,32	0,30	0,14	0,29	0,22	0,28	0,13
○ Défaillances d'équipement	Heure/client	0,30	0,22	0,17	0,17	0,09	0,09	0,18	0,10	0,15	0,10
○ Incidents	Heure/client	0,13	0,04	0,06	0,02	0,16	0,02	0,01	0,02	0,06	0,01
○ Travaux programmés	Heure/client	0,04	0,04	0,05	0,13	0,05	0,03	0,10	0,09	0,07	0,02
○ IC-Autres	Heure/client	0,46	0,24	0,21	0,26	0,27	0,18	0,18	0,18	0,42	0,25
○ Facteurs climatiques	Heure/client	0,24	0,12	0,11	0,13	0,13	0,04	0,05	0,03	0,14	0,10
○ Faune & environnement	Heure/client	0,19	0,10	0,06	0,09	0,08	0,10	0,06	0,08	0,23	0,10
○ Autres	Heure/client	0,03	0,02	0,04	0,04	0,06	0,04	0,07	0,06	0,05	0,05
• Durée moyenne des interruptions par point de livraison (SAIDI)	Minutes	99,95	118	108	102	270	99	180	101	176	73
• Fréquence moyenne des interruptions par point de livraison (SAIFI)	Nombre	0,75	0,78	0,85	0,85	0,92	0,68	0,79	0,80	1,07	0,75
Optimisation de l'exploitation											
• CPS1	%	165,0	164,0	167,0	163,0	165,0	162,0	163,0	161,0	162,0	160,0
• CPS2	%	99,8	99,8	99,8	99,8	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Responsabilité sociale											
• Fréquence des accidents de travail	Nb/200 000 hrs travaillées	3,63	3,08	3,93	3,57	4,12	3,28	2,79	2,71	2,83	2,43

Les totaux sont effectués à partir de données non arrondies.

	Unités de mesure	Résultats									
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Évolution du coût des charges nettes d'exploitation											
• Coûts directs d'exploitation et de maintenance par kilomètre de circuit	k\$/km de circuit	9,52	9,76	10,54	9,59	9,64	9,29	9,40	9,40	9,59	10,58
• Charges nettes d'exploitation en fonction de l'énergie transitée	k\$/GWh	3,43	3,68	3,60	3,11	3,15	3,10	3,14	2,93	3,05	3,22
• Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau de transport	k\$/MW	16,89	17,39	17,61	15,27	15,10	14,97	15,39	14,71	15,77	15,85
Évolution du coût de service											
• Coût de service total, excluant les taxes, en fonction de l'énergie transitée	k\$/GWh	12,48	12,71	12,32	12,58	13,32	14,16	13,86	13,42	12,70	13,89
• Coût de service total, excluant les taxes, en fonction de la capacité du réseau de transport	k\$/MW	61,48	60,00	60,34	61,72	63,81	68,35	68,02	67,45	65,58	68,33
Évolution du coût des immobilisations											
• Coût des immobilisations nettes en fonction de l'énergie transitée	k\$/GWh	74,83	76,92	73,61	77,06	81,16	81,72	80,84	79,34	79,20	84,35
• Coût des immobilisations nettes en fonction de la capacité du réseau de transport	k\$/MW	368,60	363,11	360,65	377,96	388,87	394,56	396,70	398,82	408,95	415,06
Évolution du coût total par rapport à la valeur totale de l'actif											
• Lignes Coût total / valeur totale des actifs ²	%	2,56	3,69	3,46	3,10	3,13	4,06	3,93	3,39	3,52	7,81
• Postes Coût total / valeur totale des actifs ²	%	8,20	8,18	7,34	8,11	11,20	7,81	8,40	6,73	8,36	7,94
Indicateurs environnementaux											
<u>Maîtrise intégrée de la végétation dans les emprises de lignes</u>											
• Superficie totale des emprises à entretenir	Hectares			164 918	163 063	164 105	167 427	174 187	169 996	170 246	170 237
• Superficie traitée mécaniquement	Hectares			12 040	16 402	13 948	12 023	13 657	16 577	11 619	20 312
• Superficie traitée à l'aide de phytocides	Hectares	4 713	4 202	3 747	4 290	5 256	4 998	3 863	478	86	82
• Superficie traitée mécaniquement et sélectivement à l'aide de phytocides	Hectares			15 787	20 692	19 204	17 021	17 520	17 055	11 705	20 394
<u>Gestion des matières résiduelles (MR) et des huiles isolantes minérales (HIM)</u>											
• Taux de réutilisation des huiles isolantes minérales (HIM)	%	89,9	94,5	91,4	92,7	88,4	91,0	88,8	80,1	81,2	92,2
<u>Gestion des déversements accidentels dans l'environnement</u>											
• Déversements accidentels	Nombre	59	62	40	41	37	37	26	56	35	39
• Déversements accidentels de moins de 100 litres	Nombre				24	22	26	16	41	21	22
• Déversements accidentels entre 100 litres et 4 000 litres	Nombre				16	13	10	10	15	14	14
• Déversements accidentels de plus de 4 000 litres	Nombre				1	2	1	0	0	0	3
• Taux de récupération des déversements ³	%				90	92	58	95	92	79	92

Note 2: La donnée de 2013 a été révisée afin de présenter la donnée finale.

Note 3: La donnée de 2010 a été révisée.

Tableau A1-2 Données de base pour les ratios de coûts

Numérateurs	Unités de mesure	Résultats									
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Coûts directs d'exploitation, de maintenance ¹	M\$	372,6	385,3	417,9	377,7	384,9	374,2	380,2	380,2	388,3	432,0
Charges nettes d'exploitation	M\$	666,0	710,3	733,6	638,6	639,3	634,4	661,5	633,2	683,6	707,5
Coût des immobilisations nettes (au 31 décembre)	M\$	14 537,0	14 829,6	15 020,8	15 811,5	16 464,6	16 725,9	17 046,4	17 168,2	17 723,6	18 526,6
Coût du service total excluant les taxes	M\$	2 424,7	2 450,4	2 513,1	2 582,1	2 701,9	2 897,6	2 922,7	2 903,6	2 842,0	3 049,8
Coût total des lignes ¹	M\$	200,0	294,3	283,9	258,3	268,0	358,4	357,3	317,8	338,8	808,1
Coût total des postes ¹	M\$	837,8	866,2	803,8	913,4	1 369,9	992,1	1 110,3	913,0	1 188,3	1 171,2

Dénominateurs	Unités de mesure	Résultats									
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Kilomètre de circuit	Km	39 127	39 468	39 650	39 734	39 936	40 259	40 451	40 467	40 471	40 825
Énergie transitée	GWh	194 260	192 794	204 061	205 193	202 857	204 665	210 869	216 380	223 779	219 629
Capacité du réseau de transport	MW	39 438	40 841	41 649	41 834	42 340	42 391	42 970	43 048	43 339	44 636
Valeur totale des actifs lignes ¹	M\$	7 823,9	7 968,4	8 212,5	8 343,9	8 555,4	8 832,9	9 094,8	9 363,2	9 634,7	10 342,7
Valeur totale des actifs postes ¹	M\$	10 210,1	10 592,7	10 955,7	11 258,0	12 235,1	12 697,6	13 217,1	13 556,4	14 213,9	14 750,2

Note 1: La donnée de 2013 a été révisée afin de présenter la donnée finale.